

2

SEPTEMBRE 2018

regard

LA LETTRE D'INFORMATION DE L'ARACT BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

L'amélioration des conditions de travail,
un levier de performance

ÉDITO

De l'avant !

L'Aract poursuit sa mue en cette fin d'année et se concentre pleinement à l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de son programme d'activité 2018. Notre ambition est de proposer aux entreprises de notre territoire une offre de service claire, et garante de résultats tangibles.

Afin de répondre à cet objectif prioritaire et de conserver notre expertise sur notre coeur de métier : la qualité de vie au travail, la prévention des risques, le dialogue et l'innovation sociale, de nombreux travaux ont été lancés en interne début septembre.

Parallèlement, en lien avec notre programme d'activité 2019, de nouveaux partenariats se préparent dans le secteur de la santé, du monde agricole, ou encore sur la thématique du handicap.

Le dernier trimestre de cette année sera intense. Entre autres, d'un point de vue événementiel, nous vous invitons au «1^{er} Forum de la prévention des risques professionnels Acteurs du domicile», le 20 novembre prochain au Palais des Congrès de Dijon, ainsi qu'à la « Rencontre régionale de l'innovation sociale » à la CCI du Doubs à Besançon, le 4 décembre.

Excellente fin d'année !

Emmanuel Estrat
Directeur

du côté **DES PARTENAIRES**

Travail et handicap, cap sur la complémentarité

Le regard de Benoit Przybylko
Délégué régional de l'Agefiph

du côté **DES ENTREPRISES**

Plan régional «Tout pour l'emploi»
Recrutement et conditions de travail

Arcade
Des ateliers pour penser ses recrutements autrement

FOCUS

Rally'nov
donne des clés aux entreprises sur deux thèmes d'actualité

QUOI DE NEUF

TRAVAIL ET HANDICAP, cap sur la complémentarité

Une première rencontre entre les directeurs de l'Agefiph et de l'Aract BFC s'est tenue avant la période estivale afin de dessiner les contours d'une collaboration pour 2019. Fruit d'une réflexion menée au préalable par le comité d'orientation de l'Aract sur le lien travail-handicap, dans l'objectif de proposer des angles d'intervention innovants.



En entreprise, il est souvent difficile d'aborder collectivement les situations de handicap : méconnaissance du sujet, difficulté à poser la limite entre ce qui relève de problématiques individuelles - donc confidentielles -, et ce qui relève d'actions possibles en matière de conditions de travail.

L'approche globale développée par l'Aract peut permettre de dépasser ces freins : Quel contenu et quelle organisation du travail ? Quelles relations professionnelles et sociales ? Quelle gestion des ressources humaines ? Repérer ce qui, dans ces différents aspects, constitue

des leviers d'action possibles, peut déjà contribuer à lever des réticences.

Adapter les postes de travail en qualifiant les exigences de l'environnement de travail et les capacités d'une personne, telle est souvent la première condition pour intégrer et maintenir en emploi des personnes en situation de handicap.

D'autres actions peuvent ensuite être développées et pérennisées, au travers de différents projets d'entreprise : plan de prévention des risques et de l'usure professionnelle, modernisation de l'outil de production, ou bien encore changement d'organisation.

Il s'agit également de faire évoluer les représentations liées au handicap dans un contexte professionnel, ainsi que d'améliorer le dialogue social sur le sujet.

En œuvrant dans le cadre d'un partenariat, des complémentarités sont possibles en matière d'accompagnement des entreprises, complémentarités récemment débattues entre l'Aract et l'Agefiph. Avec pour finalité partagée : accentuer l'accès et le maintien en emploi de personnes en situation de handicap.



LE REGARD de Benoit Przybylko

Délégué régional de l'Agefiph
Association pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées

L'Agefiph* propose une offre renforcée auprès des TPE/PME. En quoi consiste cette nouvelle mission ?

Favoriser l'insertion professionnelle et le maintien en emploi des personnes handicapées dans les entreprises privées constitue l'essence de notre mission.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, nous faisons évoluer notre offre de services en devenant l'interlocuteur privilégié des entreprises, et particulièrement des TPE/PME, auxquelles nous proposons conseil et accompagnement.

Nous apportons, entre autres, des réponses à des questions sur l'emploi des personnes handicapées, sur les différentes modalités permettant de répondre à l'obligation d'emploi, sur les aides financières ou les outils mobilisables. Si nécessaire, nous orientons vers d'autres interlocuteurs.

Nous conseillons les entreprises, notamment dans l'analyse de leur situation au regard de l'emploi des personnes handicapées, ainsi que dans l'élaboration d'un plan d'action répondant à leurs besoins et tenant compte de leurs enjeux. Un accompagnement dans la mise en œuvre de ce plan peut être également proposé.

Notre ambition : être au plus proche des entreprises, de toutes tailles, et sécuriser toujours davantage les parcours professionnels des personnes handicapées.

** Instituée par la loi du 10 juillet 1987, l'Agefiph élabore et finance un ensemble d'aides et de services au bénéfice des personnes handicapées et en direction des employeurs privés.*

PLAN RÉGIONAL «TOUT POUR L'EMPLOI»

Recrutement et conditions de travail



Depuis 2016, la Direccte BFC déploie un plan régional « Tout Pour l'Emploi dans les TPE-PME ». Un des volets de ce plan consiste à aider les entreprises, avec la contribution de l'Aract, à mieux gérer leurs ressources humaines, en particulier face aux difficultés de recrutement.

Mon entreprise est-elle attractive ? Comment mieux définir mon besoin ? Accueillir et intégrer un nouveau salarié ? Telles sont les principales thématiques des ateliers proposés par l'Aract aux entreprises.

Le principe est simple : amener les dirigeants de TPE-PME à intégrer les conditions de travail dans leur processus de recrutement et à identifier des leviers sur lesquels ils peuvent agir. Pensé comme un acte stratégique du fonctionnement de l'entreprise, le recrutement s'ancre sur les compétences réellement identifiées pour les besoins du poste, incluant aussi son environnement et la culture de l'entreprise.

Aussi, que ce soit via un atelier d'information de deux heures ou un cycle d'ateliers sur trois demi-journées, les participants se questionnent sur l'analyse de leur besoin réel, leur démarche globale de recrutement, et sur leurs facteurs d'attractivité et de fidélisation : intégration, reconnaissance, parcours professionnels, qualité de vie au travail.

Les participants repartent avec un guide méthodologique sur lequel ils ont déjà travaillé et qu'ils peuvent ensuite réutiliser. Ces ateliers leur permettent également d'échanger sur leurs expériences et leurs pratiques.

Avec pour finalité de contribuer à une montée en compétences des dirigeants sur le recrutement, et plus généralement sur la GRH.

78 800

 projets

de recrutement en BFC en 2018

Dont **42 %** jugés difficiles

82 %

 des établissements

de + de 100 salariés envisagent au moins une embauche dans l'année

source : Enquête «Besoins en Main d'œuvre» BMO2018



ARCADE

Des ateliers pour penser ses recrutements autrement !

Identifier ce que peuvent être les spécificités de sa structure, et inscrire le recrutement dans cette réflexion : voici pour partie ce qui a constitué le programme du cycle d'ateliers organisé avec la CCI Haute Côte-d'Or et animé par l'Aract début 2018.

Parmi les participants, ARCADE, une association installée au Château de Sainte Colombe, qu'elle restaure depuis 1986, et qui accueille un Gîte et un Centre culturel (design et métiers d'art). Elle fonctionne grâce à deux salariés permanents, quatre temporaires l'été, trois bénévoles et un prestataire. Une TPE aux multiples talents en réalité !

Edith BRICOGNE, sa responsable, issue de l'enseignement, nous livre son point de vue : *«C'est une petite entreprise que je dirige, sans avoir la légitimité de chef d'entreprise, ni la culture associée. C'est pourquoi ces ateliers m'intéressaient, étant de plus en recherche d'un employé pour l'entretien. Ils m'ont permis de prendre du recul sur ce que nous proposons.*

J'ai compris qu'avant de rechercher un profil, il fallait non seulement penser le travail, mais le but du travail, afin d'amener le salarié à être aussi fier de la qualité du lieu que les porteurs de projet.

Ces ateliers seront bénéfiques pour l'ensemble de la vie de ARCADE. En effet, toute la réflexion sur l'intégration peut être adaptée également aux bénévoles. La pratique des rapports d'étonnement me semble fondamentale !»



RALLY'NOV donne des clés aux entreprises sur deux thèmes d'actualité

Entreprise libérée et gouvernance participative, deux thèmes prénants dans les innovations sociales répertoriées dans rally'nov.fr depuis 2012. Deux actions collectives sont organisées cette année sur ces sujets d'actualité. L'objectif : tirer des enseignements et les partager avec le plus grand nombre.

Trente entreprises participantes

Durant les trois rencontres planifiées, les participants peuvent recueillir de l'information, s'enrichir mutuellement à travers les échanges et retours d'expérience, faire le point sur leurs démarches et dégager des axes de progrès.

Une première prometteuse

Le 29 mai 2018, la première réunion a accueilli 42 participants en matinée, financeurs et partenaires étaient conviés au côté des entreprises. Cette rencontre a été ponctuée par l'intervention de **Clément Ruffier, chargé de mission** à l'Anact sur « les organisations participatives : contexte, principes, bénéfices et écueils ». L'après-midi ouverte uniquement aux entreprises a permis d'échanger, de

faire connaissance, et de voir émerger les premières questions quant aux pratiques des entreprises.

Une production collective

En juillet, la deuxième rencontre a permis d'entrer dans le vif du sujet. Que recouvrent les termes « entreprise libérée » et « gouvernance participative » ? Quels en sont les principes ? Comment les entreprises abordent-elles ces formes d'organisation ? Des échanges pour construire ensemble, en s'appuyant sur du vécu, sur des exemples concrets.

Des enseignements à partager

L'objectif de ces ateliers de travail est bien de tirer des enseignements qui alimenteront les « Carnets de l'IS ». Ils seront largement diffusés.

La rencontre régionale de l'Innovation sociale

À ne pas manquer, cette rencontre dont le point d'orgue sera l'intervention de **Isaac Getz**, Professeur de leadership et d'innovation à ESCP Europe. L'occasion bien sûr de restituer les travaux des entreprises. Et pour clôturer, la présentation et la remise des deux prix 2018 de l'innovation sociale en Bourgogne-Franche-Comté, orchestrées par l'État et la Région.



Réunion de travail - 29 mai 2018

31

entreprises inscrites aux actions collectives

55

partenaires impliqués depuis 6 ans

114 IS

valorisées sur rallynov.fr depuis 2013

QUOI DE NEUF ?

OCT.

Jeudi 11 octobre
Étape Agro Tour - 10 h/16 h
 à destination des entreprises de l'agroalimentaire
 Fromagerie Jean Perrin à **Cléron (25)**
 contact : s.dejesus@anact.fr

NOV.

Mardi 20 novembre
Forum Adomiprev - 9 h/18 h
 Prévention des risques - SAP
 Acteurs du domicile
 Palais des Congrès de **Dijon**
 contact : s.dejesus@anact.fr

Jeudi 22 novembre
Réunion d'info - 14 h/15 h30
 Mon entreprise est-elle attractive ?
 Du recrutement à la fidélisation
 CCI 90 à **Belfort**
 contact : v.grillet@anact.fr

DÉC.

Mardi 4 décembre
Rally'nov - 14 h/17 h
 Rencontre régionale sur l'innovation sociale
 CCI du Doubs à **Besançon**
 Intervention de **Isaac Getz**
 « Entreprise libérée »
 contact : k.hubert@anact.fr



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Siège social
 8 rond-point de la Nation
 21000 DIJON
 Tél. 03 80 50 99 86

Site de Besançon
 8 rue Alfred de Vigny
 25000 BESANÇON
 Tél. 03 81 25 52 80

info.aractbfc@anact.fr

bourgognefranche.comte.aract.fr

Publication orchestrée par l'équipe de l'Aract Bourgogne-Franche-Comté Aménagée par Lydie Auger